

Rapport de la mission d'information parlementaire sur les coopératives : La Coopération Agricole s'engage dès à présent sur deux axes de travail avec ses parties prenantes

Les députés Fabien di Filippo et Stéphane Travert ont présenté ce matin, les conclusions de la mission d'information parlementaire sur le secteur coopératif dans le domaine agricole dont ils étaient co-rapporteurs. Avançant 23 propositions pour faire évoluer le modèle coopératif, le rapport se veut objectif, équilibré et constructif. Sur cette base, La Coopération Agricole engage dès à présent un programme de travail partagé.

A l'occasion de l'adoption à l'unanimité de ce rapport par les députés de la commission des Affaires économiques, La Coopération Agricole tient à saluer l'investissement des onze députés qui ont travaillé dans le cadre de cette mission d'information. Les nombreuses auditions menées auprès de divers experts et de représentants de coopératives dans de multiples filières, ainsi que les déplacements effectués dans plusieurs entreprises sur différents territoires ont permis d'aboutir à la reconnaissance des spécificités et des valeurs-ajoutées du modèle coopératif.

Si ce rapport confirme le rôle essentiel des coopératives dans le dynamisme socio-économique de l'ensemble des territoires français et dans la structuration des filières pour faire face aux différentes transitions, il souligne également des points d'amélioration continue afin de donner aux coopératives les armes pour renforcer leur attractivité et leur compétitivité. Parmi les chantiers identifiés, La Coopération Agricole s'est déjà plus particulièrement emparée de deux sujets au sein de sa Commission Gouvernance :

- Identifier des solutions concrètes pour permettre une plus grande participation des adhérents à la vie démocratique de leur coopérative, notamment lors des assemblées générales ;
- Dynamiser le renouvellement des conseils d'administration, pour favoriser une meilleure représentation des jeunes et des femmes.

Afin de nourrir ces deux axes dans une posture d'ouverture et de co-construction, La Coopération Agricole propose d'initier un programme de travail avec ses parties prenantes afin d'échanger sur des solutions concrètes d'amélioration continue. D'autres thématiques relevées dans le cadre du rapport pourront être envisagées par la suite.

« Nous tenons à saluer le travail exigeant, objectif et constructif effectué par les députés dans le cadre de cette mission d'information parlementaire, ayant permis la reconnaissance publique des fondements, des atouts et des spécificités des coopératives. Nous saluons particulièrement la posture adoptée, visant à faire évoluer le modèle coopératif pour lui donner les armes nécessaires à la création de valeur et au renforcement de la compétitivité des entreprises. », **déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.** « De notre côté, nous allons accélérer notre dynamique d'amélioration continue, notamment en matière de vie démocratique et de gouvernance, dans l'ouverture et le dialogue avec nos parties prenantes. », **poursuit le président de l'organisation.**



Contacts presse

Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63
glehoan@lacoopagri.coop

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49
syril.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 200

entreprises coopératives
(coopératives, unions et sica)

86

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

190 000

(filiales incluses)

salariés

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40%

du chiffre d'affaires de
L'agroalimentaire français

93%

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

